MO-MME-003 Mise en place des hottes de ventilations



Rappels des risques :



Chute d'objet

Mode opératoire

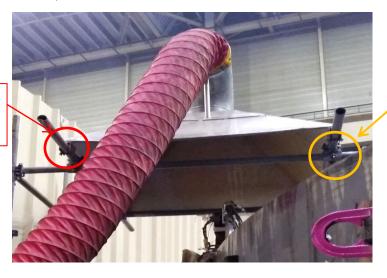
1. Faire les DISAO nécessaires (CE Soudeur)

- Réaliser la demande de ventilation par DISAO. Prévoir cette demande en respectant les délais demandés par la DAP pour mise en place et en sécurité
- Réaliser la demande d'échafaudage pour les 2 barres supérieures non bloquées (DISAO associée à la précédente) . Prévoir cette demande en respectant les délais demandés par la DAP pour mise en place et en sécurité

2. Montage

- □ L'équipe Ventilation et Manutention met en place la hotte sur échafaudage et bride celle-ci par vis sur les barres supérieures.
- ☐ Les échafaudeurs serrent les 2 barres supérieures.
- □ Le CE soudeur, un opérateur ventilation et un échafaudeur réalisent un point d'arrêt pour valider la conformité au standard ci-dessous.
- ☐ L'opérateur ventilation vérifie le débit conformément à la règle associée.
- ☐ Le CE soudeur valide par cachet ou visa sur la DISAO.

Serrage par les opérateurs ventilation



Serrage par les opérateurs échafaudeurs

Rédacteur : J.HILLION/A.SABIRON **Vérificateur** : B. GIACOMEL Visa ACQUIS

Approbateur: Y. HUMBERT

Date: 5/11/2020 VISA ACQUIS Original à SM/HSE

1/1